

Mouvement du

à remettre par le directeur à chaque enseignant devant classe

Circonscription :

Commune :

Ecole :

DECLARATION D'INTENTION

Je soussigné(e), Monsieur/Madame,
déclare mon intention de participer au mouvement social du
....., et en informer l'Inspection académique de la Dordogne
conformément à la loi n°2008-790 du 20 août 2008.

Fait à

Le

Signature

Déclaration à renvoyer à l'Inspection académique de la Dordogne. La réception doit être effectuée
48 heures dont 1 jour ouvré avant la date prévue du mouvement, conformément à l'article L. 133-4 du
code de l'éducation :

1-Par télécopie : 05-53-53-97-48 ou 05-53-02-84-91

2-Par dépôt directement à l'Inspection académique de la Dordogne

3-Par courrier à l'adresse suivante :

Inspection académique de la Dordogne
D4 B Service juridique, budgétaire et financier
A l'attention de Madame Rousselot
24 016 PERIGUEUX Cedex